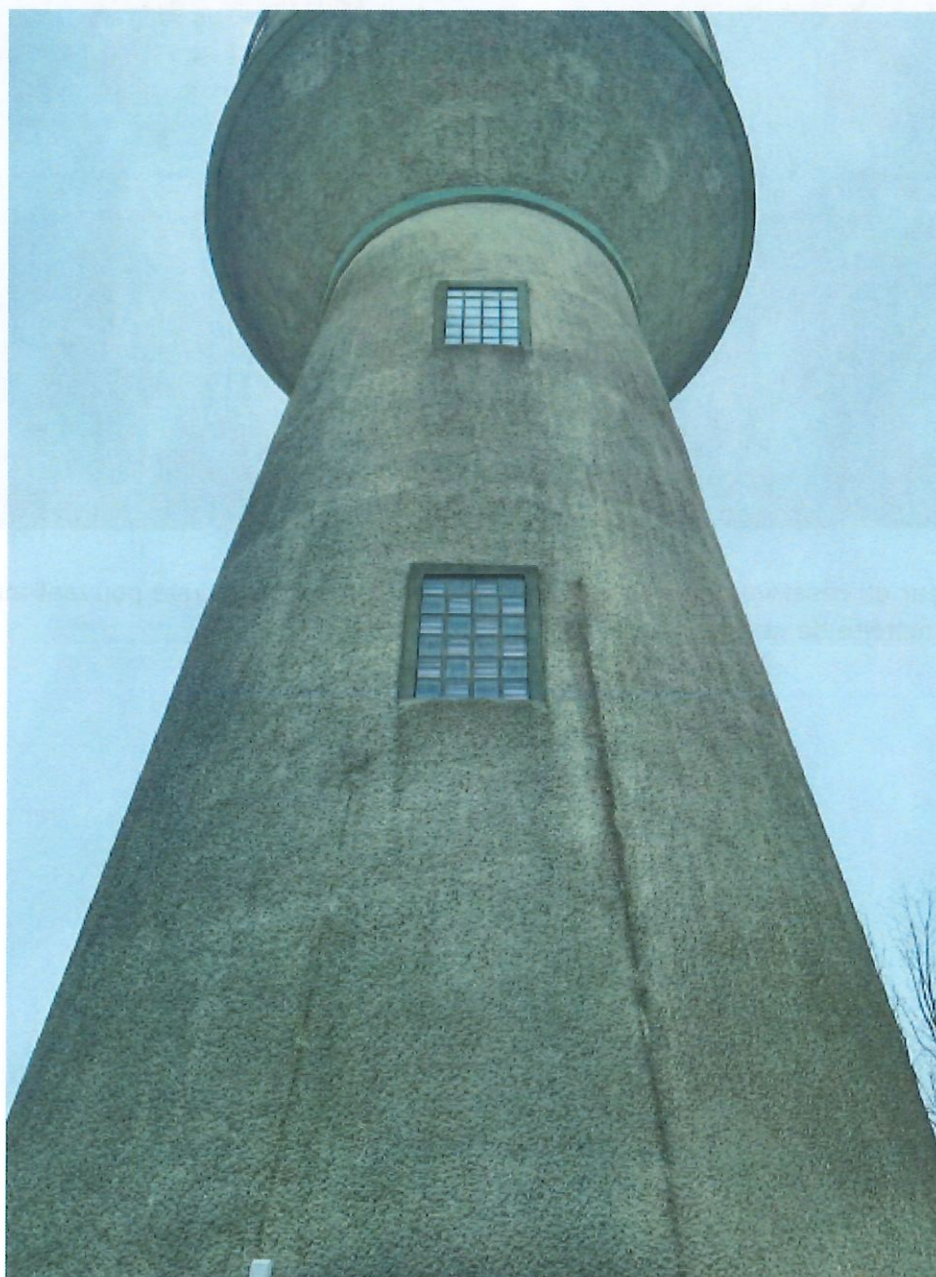




DIAGNOSTIC
Château d'eau de BONNIÈRES

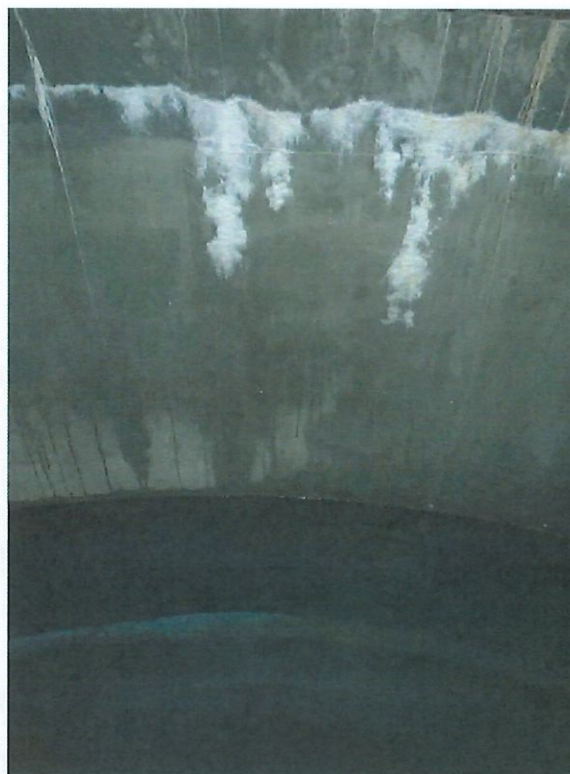


Diagnostic du château d'eau de Bonnières

Nous nous sommes rendus le 22/03/2023 au château d'eau de Bonnières afin de visiter l'ouvrage dans l'optique de réaliser un ravalement de la façade.



Depuis l'extérieur du réservoir, on constate des coulées le long de la cuve pouvant induire un problème d'étanchéité de ces dernières.



Une fois monté au niveau des cuves, le constat visuel valide l'hypothèse faite depuis l'extérieur.

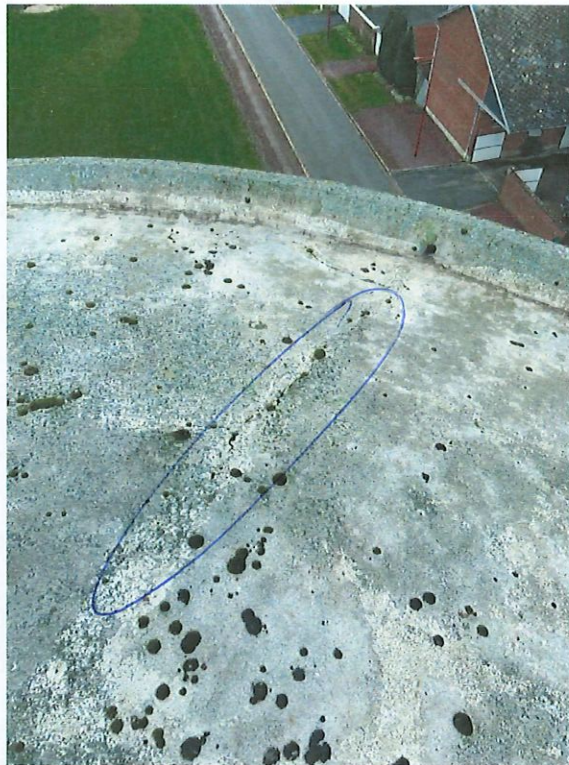
Des traces de calcite (1) sont visibles au niveau du voile périphérique de la cuve

Ces traces de calcite sont le résultat d'une infiltration d'eau qui réagit avec les molécules présentes dans le béton et traduisent donc un défaut d'étanchéité.

Par conséquent, nous conseillons une réhabilitation des cuves avec mise en place d'une étanchéité époxy armée afin de rendre l'ouvrage étanche.

Cette opération doit idéalement être réalisée avant le ravalement extérieur afin de rendre ce dernier pérenne. Les travaux de ravalement étant soumis à garantie décennale, le revêtement ne pourra être garanti si l'ouvrage est fuyard.

Des traces de calcites (2) sont également visibles au niveau de la sous-face du dôme, probablement dues à un défaut d'étanchéité.

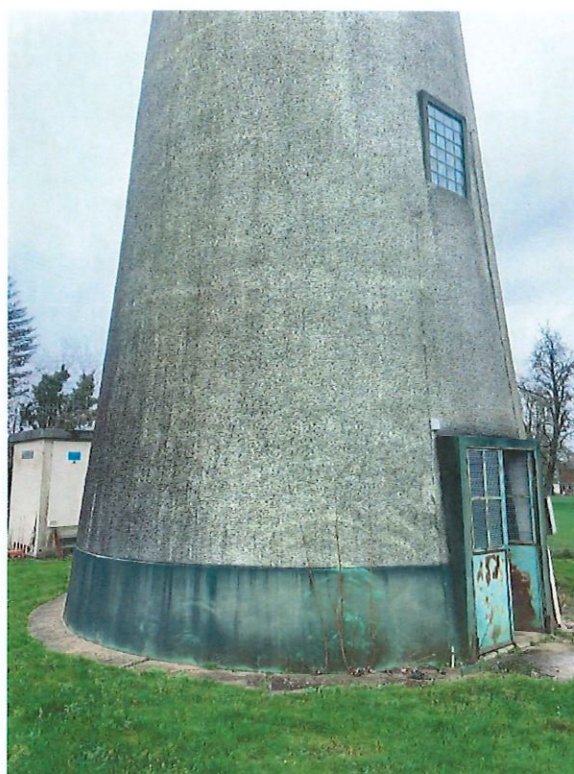


Une fois sur la toiture, on constate effectivement qu'il n'y a pas de revêtement d'étanchéité.

Le dôme est simplement recouvert d'un enduit présentant des fissures avec présence de mousses.

L'eau peut donc s'infiltrer au niveau du dôme mais surtout se charger dans le chéneau et redescendre au niveau de la ceinture haute provoquant des éclatements de bétons.

Pour cette raison, nous conseillons la réalisation d'une étanchéité bitume au niveau du dôme.



Une fois les problèmes d'étanchéité traités, le revêtement d'imperméabilisation extérieur peut alors être réalisé en toute tranquillité et sans qu'il ne puisse être dégradé par des problèmes « extérieurs ».

Le château d'eau sera alors nettoyé dans sa totalité et remis en peinture (revêtement d'imperméabilisation de type I3).

Une fresque ou un logo pourra ensuite être réalisé par un artiste peintre. (Exemple ci-dessous)





Pour finir et afin de préserver l'ouvrage le plus longtemps possible, un nettoyage ainsi que la mise en œuvre d'une revêtement d'imperméabilisation en sous-face de cuve peuvent également être réalisés mais dans une priorité moindre que les travaux décrits précédemment.

3. Conclusion

Suite à notre visite, nous conseillons la réalisation des travaux dans l'ordre de priorité suivant :

- 1) Etanchéité des cuves
- 2) Etanchéité de la toiture
- 3) Ravatement de façade
- 4) Traitement de la sous-face de cuve

Nous attirons également votre attention sur l'état de la serrurerie (échelles et garde-corps non conformes) et des canalisations.